CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

Arrêté du 15 JAN. 2025 relatif à la nomination du président de la commission consultative spéciale pour la passation et l'attribution du marché de maîtrise d'ouvrage déléguée et du marché de réalisation des travaux de réhabilitation de l'immeuble de la Caisse des dépôts et consignations sis au 56 Rue de Lille à Paris

Le directeur général par intérim de la Caisse des dépôts et consignations,

Vu le titre X de la loi sur les finances du 28 avril 1816 modifiée;

Vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L. 518-1 et suivants et les articles R. 518-1 et suivants ;

Vu le code de la commande publique;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2024 relatif à l'intérim du poste de directeur général de la Caisse des dépôts et consignations ;

Vu l'arrêté d'organisation de la Caisse des dépôts et consignations ;

Vu l'arrêté du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations du 10 juillet 2023, et notamment son article 4,

Vu l'arrêté du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations du 15 JAN. 2025 relatif à la création d'une commission consultative de sélection spéciale pour la passation et l'attribution du marché de maîtrise d'ouvrage déléguée et du marché de réalisation des travaux de réhabilitation de l'immeuble de la Caisse des dépôts et consignations sis au 56 Rue de Lille à Paris, et notamment son article 2,

Arrête:

Article 1er

La présidence de la commission consultative de sélection spéciale instituée par l'arrêté du susvisé est assurée par Aurelie ROBINEAU ISRAEL

Article 2

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Caisse des dépôts et consignations.

Fait le 15 JAN. 2025

Olivier Sichel